

Lundi 22 octobre 2024

RECTORAT
Monsieur Jacques MIKULOVIC,
Recteur de Mayotte
B.P. 76
97600 MAMOUDZOU

Objet : Demande d'entretien sur l'éducation à Mayotte

Monsieur le Recteur,

Après l'effondrement programmé par les différentes politiques publiques mises en place concourant à la casse du service public à Mayotte (notamment au Centre Hospitalier de Mayotte ces dernières années), nous constatons que le rectorat de Mayotte a pris la décision de suivre la même logique que celle suivie par l'ARS et le Centre Hospitalier de Mayotte, quelques années auparavant.

Aussi, nous apprenons via la presse (article page 13 du France Mayotte Matin n°3204 du vendredi 11 octobre 2024), que malgré le refus des élus locaux, vous envisagez de généraliser la rotation scolaire dans les écoles primaires de l'île, parce que votre seul objectif prioritaire est la scolarisation de tous les enfants se trouvant à Mayotte ; participant ainsi à l'appel d'air pour l'immigration clandestine à Mayotte. Or vous savez pertinemment que la logique quantitative ne permettra évidemment pas de donner les mêmes chances aux enfants mahorais que ceux des autres départements. C'est cette même logique de l'offre de soins quantitative et non qualitative qu'avaient choisi de nombreux directeurs du Centre Hospitalier de Mayotte ces dernières années, menant à l'effondrement programmé actuel du système de santé à Mayotte.

Par conséquent, nous souhaitons rapidement avoir un rendez-vous avec vous afin de nous entretenir sur ce sujet et de manière générale, sur l'amélioration de l'éducation de nos enfants afin de leur donner les mêmes chances que ceux de l'hexagone et des autres territoires d'Outre-mer.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, monsieur le recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du Collectif des Citoyens de
Mayotte loi 1901



Salim NAHOUDA - 1er VP